



“ L’armée de Terre devrait bénéficier, à terme, d’une amélioration de la qualité de service dans tous les domaines d’intervention du SCA »,
Commissaire général de corps d’armée Pierre Porcin, directeur central du SCA.



3 QUESTIONS au commissaire général de corps d’armée Pierre Porcin, directeur central du SCA

Quelle avancée le Service du commissariat des armées représente-t-il dans le processus de modernisation de la Défense ?

Le Service du commissariat des armées (SCA) est le porteur, au bénéfice des armées, de la modernisation de l’État issue de la RGPP. Au sein de la Défense, le SCA est l’opérateur de ces fonctions renouvelées que dans notre jargon nous disons relever du domaine de l’Administration générale et du soutien commun (AGSC), au profit des armées en général, et en appui tout particulièrement des bases de Défense. La création du SCA correspond donc à une volonté à la fois d’améliorer notre performance dans l’administration et le soutien courant des formations et de contribuer à la réduction attendue des effectifs dédiés au soutien dans les armées. Notre effort sur ce point devrait avoisiner les 30 %.

En quoi l’interarmement des commissariats sera-t-elle bénéfique pour les trois armées et, en ce qui nous

concerne, pour l’armée de Terre ?

Le SCA est un puissant outil de modernisation de l’administration générale et du soutien courant des armées. L’existence d’un seul service au lieu de trois permet de disposer du bras de levier nécessaire pour harmoniser plus rapidement les procédures administratives et financières au sein des armées en prenant en compte les meilleures pratiques, et pour améliorer concrètement la performance du soutien de l’homme et du combattant. Cet effort passe par la mutualisation et l’optimisation des moyens issus de nos trois armées. L’armée de Terre, comme les deux autres armées, devrait bénéficier à terme d’une amélioration de la qualité de service dans tous les domaines d’intervention du SCA. Dans l’intervalle, ma préoccupation prioritaire est d’assurer la continuité du soutien au profit des forces. Il nous faut conduire une transformation ambitieuse de nos structures entre cette année et 2011-2012. De 90 organismes ou établissements, à majorité issus

de l’ex-commissariat de l’armée de Terre, nous devons passer à 30.

Le calendrier de mise en œuvre du SCA s’étale sur deux ans environ depuis sa création en janvier dernier. Quelles en seront les étapes ?

En tant que directeur central, j’ai une priorité absolue et un devoir : être présent au rendez-vous des bases de Défense en 2011 pour que le service soit en mesure de leur apporter le soutien et l’appui, notamment au travers de nos sept futures plates-formes achats-finances, dont elles auront nécessairement besoin.

Nous mobiliserons dans ces plateformes toutes les compétences du service utiles aux bases de Défense.

Cela bouscule évidemment le calendrier qui avait été fixé, et tous les acteurs du service travaillent d’arrache-pied pour être au rendez-vous que je leur ai fixé. Dans ces travaux, deux éléments sont centraux pour la réussite de notre transformation : la manœuvre RH et le plan de stationnement du service.